

27. Ci-suit un relevé de la consommation du tabac canadien pendant les cinq derniers exercices :—

Exercice.	Livré aux manufactures.	Tabac en feuille et en torquette acquitté des droits.	Total.
	Livres.	Livres.	Livres.
1883-84.....	232,923	93,881	326,804
1884-85.....	340,874	154,847	495,721
1885-86.....	93,940	305,751	399,691
1886-87.....	91,593	426,223	517,816
1887-88.....	77,104	599,231	676,335

La consommation du tabac frappé d'accise a considérablement augmenté malgré la grande différence qui existe entre le droit imposé en Canada et celui que pré'ève le gouvernement des Etats-Unis, ce dernier n'étant que de 8cts. la livre, tandis qu'ici la taxe est de 20c.

La recette provenant des cigares canadiens a aussi augmenté, comme on verra par le relevé suivant. Le département voit en cela une preuve satisfaisante que le système que l'on suit aujourd'hui relativement aux tabacs, cigarettes et cigares, offre une garantie suffisante contre la contrebande et la fabrication illicite.

Le droit d'accise sur les tabacs, y compris le tabac en poudre, les cigarettes et les cigares, a donné les chiffres suivants pour les deux derniers exercices.

	1887.	1888.
Tabacs et cigarettes.....	\$1,666,086	\$1,738,454
Cigares.....	515,356	544,729
Produit des licences.....	10,841	11,424
	<u>\$2,192,283</u>	<u>\$2,294,607</u>

Ce qui accuse une augmentation d'un peu plus de cent mille dollars.